



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
CP-06-05-2024(295)

SOUTIEN FINANCIER DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST
15 600 \$ ACCORDÉS À LA VILLE DE LA MALBAIE

Clermont, le 6 mai 2024 – Lors de la séance ordinaire d'avril, le conseil de maires de la MRC de Charlevoix-Est a confirmé l'octroi de 15 600 \$ à la Ville de La Malbaie pour la réalisation d'un plan de relance de la rue Saint-Étienne grâce au Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

À la suite des travaux de réfection du centre-ville réalisés en 2023, la Ville de La Malbaie souhaite animer le lieu afin de stimuler l'activité économique du secteur. Pour ce faire, elle sera accompagnée par la firme Rue Principale pour la réalisation d'un plan d'action et la mise en œuvre de certaines actions. Un comité de travail permettra d'impliquer plusieurs parties prenantes dans la démarche.

« La rue Saint-Étienne à La Malbaie est un lieu important pour les commerces de proximité et il est essentiel d'assurer un dynamisme du secteur. Des projets comme ceux-ci permettent de mobiliser plusieurs acteurs pour créer un milieu propice au développement commercial », affirme M^{me} Odile Comeau, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la MRC de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 2 270 594 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

Les promoteurs de ces projets ont bénéficié de l'accompagnement du Service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

Source :

Caroline Dion
Directrice générale adjointe
Directrice de la sécurité publique et des communications
caroline.dion@mrccharlevoixest.ca
418 439-3947, poste 5003